

Les parkings de dissuasion viendront à qui sait attendre



L'ECHO - 30 jan. 2018
Page 8

LE RÉSUMÉ La Région bruxelloise lance la construction de 1.350 places de parking à Anderlecht. Elle est encore loin des 10.000 emplacements prévus par le programme du gouvernement. Le projet du parking de la rue de Stalle indispose la commune d'Uccle. La Région bruxelloise a posé la première pierre lundi ...

LE RÉSUMÉ

La Région bruxelloise lance la construction de 1.350 places de parking à Anderlecht.

Elle est encore loin des 10.000 emplacements prévus par le programme du gouvernement.

Le projet du parking de la rue de Stalle indispose la commune d'Uccle.

La Région bruxelloise a posé la première pierre lundi du premier vaste parking de dissuasion promis par le plan annoncé en début de législature. Pour rappel, il s'agit, à terme, de mettre 10.000 places à disposition des navetteurs aux frontières régionales, afin d'y réduire le trafic automobile. Et ce à des tarifs avantageux, surtout pour ceux qui utiliseraient la Stib pour poursuivre leur chemin en ville. "Les tarifs vont être très bon marché ici. Plus on pénètre dans la ville, plus le parking doit être cher", estimait Pascal Smet (SP.A) au micro de BX1 lundi matin. Le ministre bruxellois de la Mobilité était sur le campus du Ceria, à Anderlecht, pour lancer ce premier chantier qui doit donner naissance à 1.350 emplacements dont 150 pour des véhicules partagés. 270 places vélos sont également prévues par ce projet de 14 millions d'euros, financés à 100% par la Région. Celle-ci espère boucler le chantier d'ici la fin de l'année ou le début de l'an prochain.

Où en sont les autres projets? Ils ne sont guère avancés. 6.100 autres places ont été clairement identifiées à ce jour, communique le cabinet de Pascal Smet. Le projet le plus abouti concerne 1.100 places sur la rue de Stalle à Uccle. On attend les permis qui sont annoncés pour le mois de février. Mais le futur bâtiment est loin de faire l'unanimité. La commune d'Uccle l'a rejeté en bloc, le jugeant trop imposant par rapport à son environnement immédiat. Elle demande la suppression d'un des quatre étages du bâtiment et souhaite avoir une idée précise de la tarification qui y sera appliquée, explique l'échevin ucclais Marc Cools (MR). "La grille des tarifs n'est pas fixée, rappelle-t-on chez Pascal Smet. Le principe d'une accessibilité plus attractive pour ceux qui disposent d'une carte Mobib est acté. À terme, il sera plus intéressant de se parquer dans un parking de transit qu'en surface."

La commune s'inquiète aussi des dizaines de places gratuites utilisées par des étudiants qui risquent de reporter le stationnement dans le voisinage. "On se pose des questions sur le caractère dissuasif de ce parking qui n'est desservi que par le tram", précise encore Marc Cools. Oui, mais un tram rapide relié au métro, réplique le cabinet Smet. Le chantier est prévu en 2019, mais si elle n'est pas suffisamment entendue, la commune n'exclut pas un recours contre les permis régionaux éventuellement accordés.

Même sans le stade

Un millier d'emplacements sont encore prévus au lieu-dit de l'Esplanade. Ici encore, le tram relierait les navetteurs au métro. Une étude environnementale est terminée, mais les procédures ne devraient pas conduire à un début de chantier avant 2020. La Région a également lancé une étude environnementale pour un parking de 1.000 places à Kraainem (métro Stockel). Et les 3.000 places annoncées dans le cadre de la construction du nouveau stade national? Le cabinet Smet se veut rassurant. Le projet régional de parking de dissuasion est indépendant de celui du stade, qui, pour rappel, a toutes les chances d'être recalé par la Région flamande. Le parking C, mal utilisé, offre toujours l'espace nécessaire, assure le gouvernement bruxellois.

MATHIEU COLLEYN

Copyright © 2017 Mediafin. Tous droits réservés